

**Commune de  
Buthiers**

Tél-fax : 03 81 56 89 65

adresse mail : mairie.buthiers70@orange.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
21 septembre 2017**

Effectif légal du Conseil Municipal : onze. Présents : neuf

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un septembre à vingt heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal.

Etaient présents :

M. DIDIER Guy, M. MAGNIN Didier, M. MILLET Hervé, M. HUMBERT Nicolas, M. PAGET Olivier, M. GIRINAL Jean Marc, Mme GUENOT Lucienne, Mme GAUTHEROT Annick, Mme COSTILLE Brigitte.

Absent excusé : M. LAMIDIEU Lionel

Absent : M. AURIERE André.

Monsieur HUMBERT Nicolas a été élu secrétaire.

Date de la convocation : 15 septembre 2017

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guy DIDIER, Maire.

Un seul point à l'ordre du jour :

**Choix du maître d'œuvre pour le projet d'aménagement du centre bourg :**

Le Maire explique que suite à l'appel d'offres lancé au début du mois de juillet, 4 cabinets d'architecture ont répondu. Après ouverture des plis, 3 ont été présélectionnés par la commission d'appels d'offres.

Il s'agit de :

- JD BE, 40, Avenue de la 7<sup>ème</sup> Armée à Besançon,
- Au-delà du Fleuve, 1, rue de l'Eglise à Montfaucon,
- Et Fanny CASSANI, 1, rue Haute à Geneuille.

Le Maire présente chacune de ces offres.

Plusieurs réalisations de ces cabinets ont été visitées par une partie de l'équipe municipale : Vauvillers, Jussey, Saint-Rémy.

Les 3 cabinets présélectionnés ont été auditionnés le 08 septembre par plusieurs membres du Conseil municipal, des représentants du Conseil départemental, de la Direction des Territoires, de l'Architecte des Bâtiments de France, de la Communauté de Communes du Pays Riolois, du CAUE et Madame LHOMME, architecte.

Le Maire présente l'analyse de ces auditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 7 voix pour et 2 abstentions ( M. Hervé MILLET, Mme Annick GAUTHEROT) décide de retenir l'offre de Madame CASSANI Fanny pour un montant d'honoraires de 42 750€ HT. et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Compte tenu de cette réunion exceptionnelle dont l'objectif était de respecter le calendrier pour le choix du maître d'œuvre, la réunion du Conseil municipal prévue le 26 septembre est annulée.

La prochaine réunion est fixée au mardi 31 octobre à 20H00.

Le Maire,  
  
Guy DIDIER.

